



AGRIPURE

La solution complète pour la méthanisation et l'épuration de biogaz



agriPure :

Un seul interlocuteur pour votre projet d'épuration de biogaz

Une technologie à la pointe du progrès

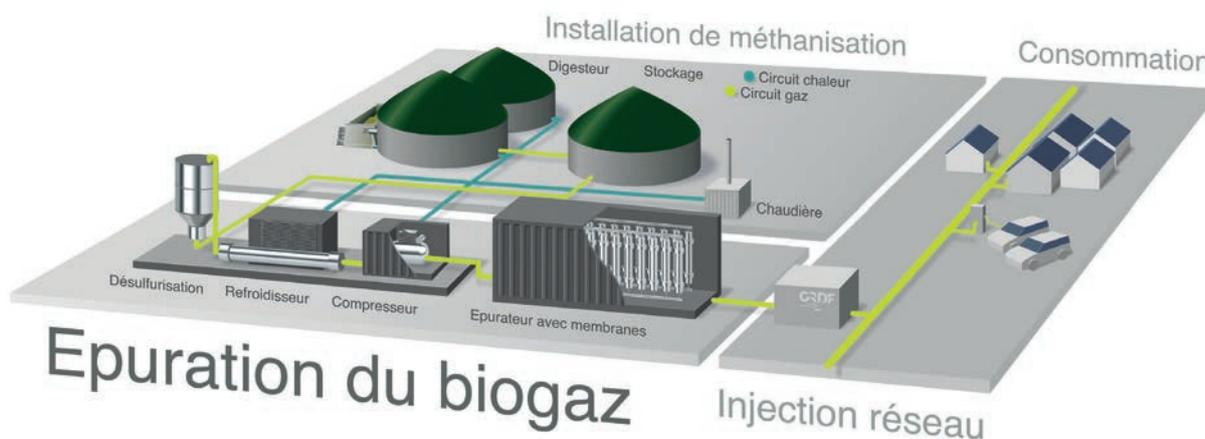
agriPure : Une solution complète

Depuis novembre 2011, l'injection du biométhane dans les réseaux de gaz est autorisée par la législation française. Cette énergie verte va jouer un rôle important dans la transition énergétique: Selon l'ADEME, 10 % du gaz dans le réseau de gaz naturel en 2030 pourrait être du biométhane. Actuellement, environ 400 sites potentiels sont identifiés en France pour être raccordés au réseau. Fortement encouragés par les acteurs de la filière Gaz Naturel, de plus en plus d'exploitants agricoles français se lancent dans les projets d'injection de gaz. Pour cela le biogaz produit par une unité de méthanisation est épuré en biométhane et ensuite injecté dans le réseau de gaz.

Avec l'agriPure, agriKomp propose une solution complète pour le processus de méthanisation et d'épuration de biogaz : De l'unité de méthanisation en passant par le pré-traitement du biogaz jusqu'à l'installation d'épuration - agriKomp est l'interlocuteur unique pour votre projet. Le résultat est une installation d'un seul jet, avec des sous-ensembles parfaitement accordés entre eux.

De plus, grâce à notre équipe de techniciens SAV agriPure, nous assurons aussi le service de maintenance de votre installation.

Processus d'épuration et d'injection de biométhane



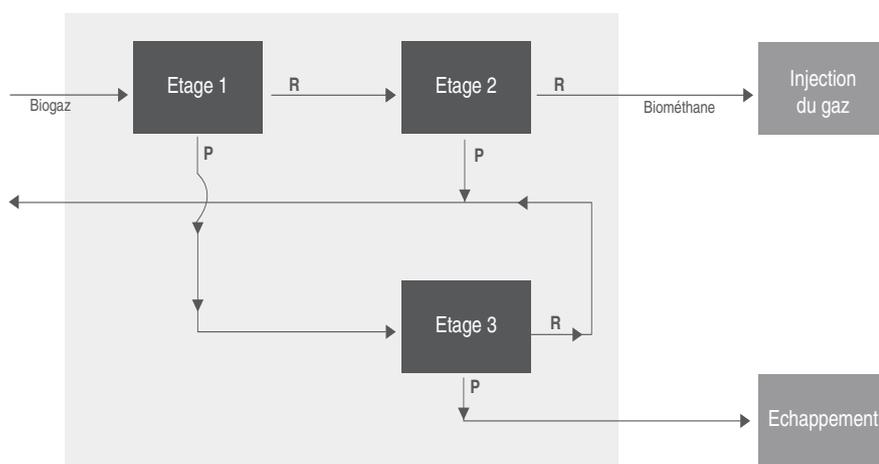
Des modules membranaires pour un résultat optimal

Pour l'épuration du biogaz, agriKomp emploie des modules membranaires. Les membranes de séparation de gaz fonctionnent selon le principe de la perméation sélective par une surface membranaire. Les membranes se composent de plusieurs milliers de fines fibres creuses, extrêmement résistantes à la pression et à la chaleur. Elles purifient parfaitement le biogaz brut, générant une pureté du biométhane jusqu'à 99%. La technologie à trois étages d'épuration permet un rendement épuratoire maximal, en minimisant les pertes de biogaz, et en maximisant la vente de biométhane.

Les avantages de la technologie membranaire :

- ✓ Frais d'exploitation faibles
- ✓ Pertes faibles : <1% durant le process
- ✓ Très bonne efficacité énergétique de l'épuration (0,27kW par Nm³ de biogaz)
- ✓ Système flexible
- ✓ Pas d'effluents à traiter
- ✓ Gaz sec après traitement
- ✓ Durée de vie attendue : > 7 ans

Détail du module d'épuration



P: Perméat R: Rétentat





 **INSTALLATIONS**
flexibilité. efficacité. rentabilité.

 **COMPOSANTS**
simplicité. efficacité. robustesse.

 **EXTENSIONS**
optimisé. individualisé. haute-performance.

 **PRESTATIONS**
conception. réalisation. maintenance.



agriKomp France
5 rue Franciade
41260 La Chaussée Saint
Victor

Tél. +33 (0)2 54 56 18 57
Fax +33 (0)2 54 58 99 77
info@agrikomp.fr
www.agrikomp.fr

agriKomp France SARL
Au Capital de 1.000.000 €

aK agriPure FR
© agriKomp 2016 05 03